

# FORAGE D'EAU

## Création d'un forage essai au titre de la rubrique 1.1.1.0 de l'article R.214-1 (regime de la déclaration)

### Entreprise

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE  
29 rue de Dole  
70100 Champvans  
06 82 06 85 09  
stephaneclaezman@hotmail.fr

### Nom et adresse du pétitionnaire :

GAEC FERME BIO DE THEY  
They  
70190 SORANS-LES-BREUREY  
06-21-53-13-05  
devillairs.michel@fermebiothey.fr  
Siret : 379 466 832 00019

### Maître d'œuvre

GAEC FERME BIO DE THEY  
They  
70190 SORANS-LES-BREUREY  
06-21-53-13-05  
devillairs.michel@fermebiothey.fr  
Siret : 379 466 832 00019

## SOMMAIRE

Identité du demandeur	page 3
Emplacement du forage	page 3
Carte IGN	page 4
Carte cadastrale	page 5 et 6
Description de l'ouvrage	
Carte géologique	page 7 et 8
L'ouvrage	page 9
Déroulement des travaux	page 10
Contexte environnementale	page 10 et 11
Evaluation des incidences NATURA 2000	page 12, 13 et 14
Essai de pompage	page 15
Abandon du forage	page 16
Aménagement tête de puit	
Bouchon provisoire tete de puit	page 17
	page 18

## **IDENTITE DU DEMANDEUR**

GAEC FERME BIO DE THEY  
They  
70190 SORANS-LES-BREUREY  
06-21-53-13-05  
devillairs.michel@fermebiothey.fr  
Siret : 379 466 832 00019

## **UTILISATION DU FORAGE**

Le GAEC FERME BIO DE THEY a pour projet de créer un forage pour alimenter en eau une ferme.

L'ouvrage envisagé aura une profondeur de 200 m  
L'exploitation prélèvera environ 9000 m<sup>3</sup> par an, 25 m<sup>3</sup>/jour et 2 m<sup>3</sup>/heure.

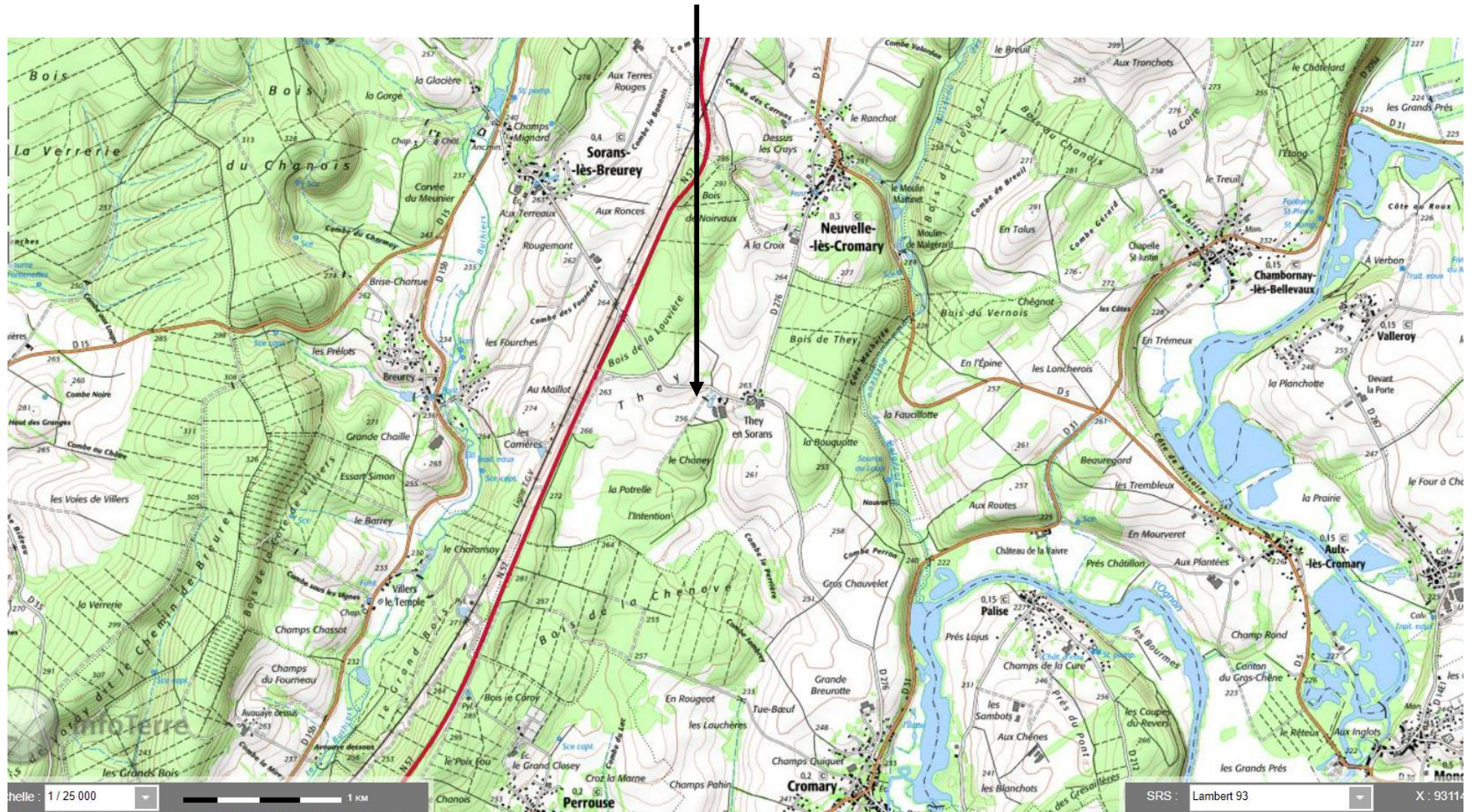
## **EMPLACEMENT DU FORAGE**

Commune : 70190 SORANS-LES-BREUREY  
Section : ZK  
Parcelle : N°10  
Coordonnée Lambert 93 :  
X = 931140  
Y = 6702616  
Altitude : 251 m

## **MASSE D'EAU**

Nappe du Calcaire du Jurassique Moyen

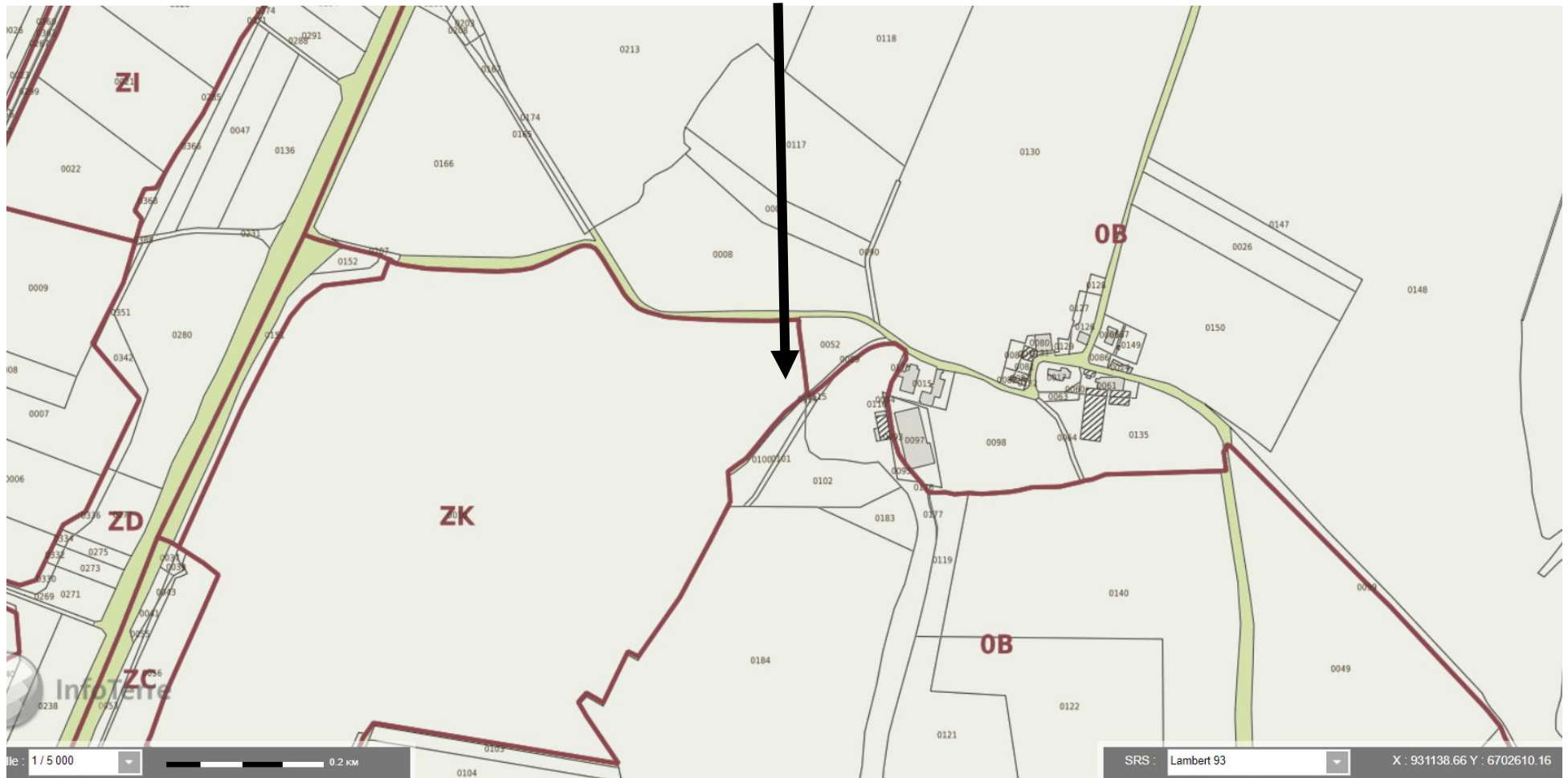
## Implantation du forage



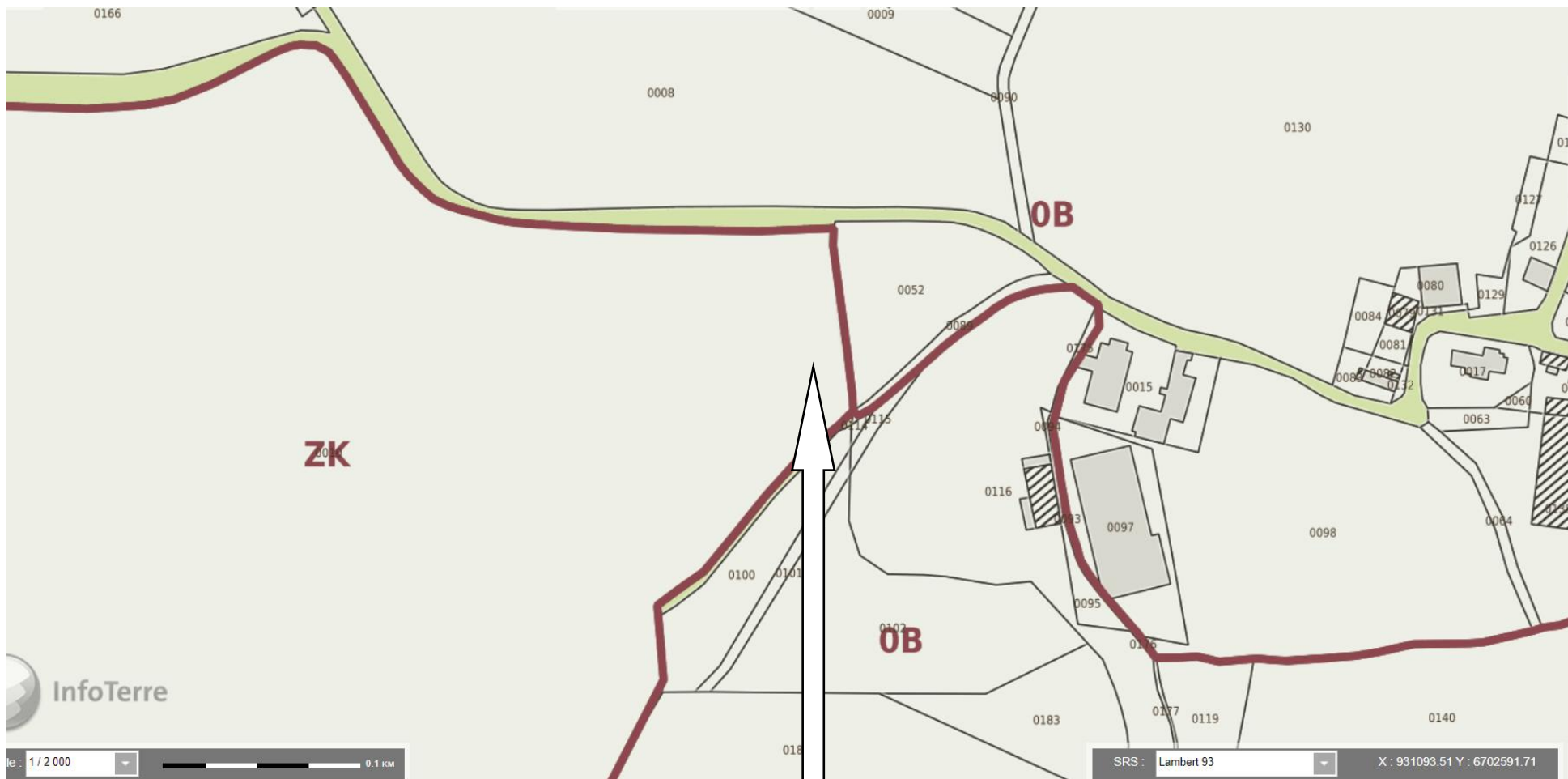
STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

**Plan cadastral**

*forage*



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE



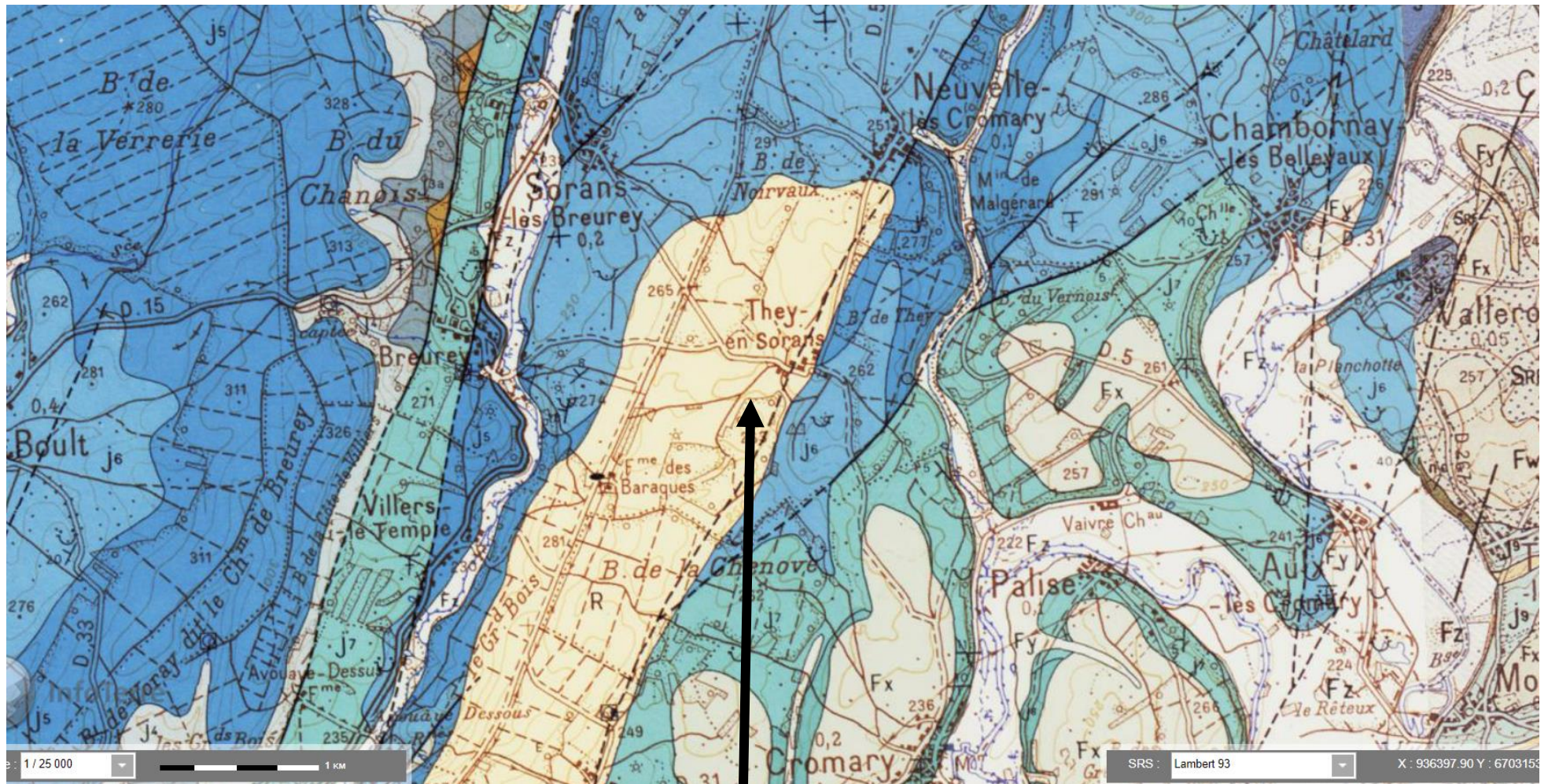
*FORAGE*

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

## DESCRIPTION DE L'OUVRAGE

### CARTE GEOLOGIQUE

#### Implantation du forage



FORAGE

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

## CARTE GEOLOGIQUE DE GY

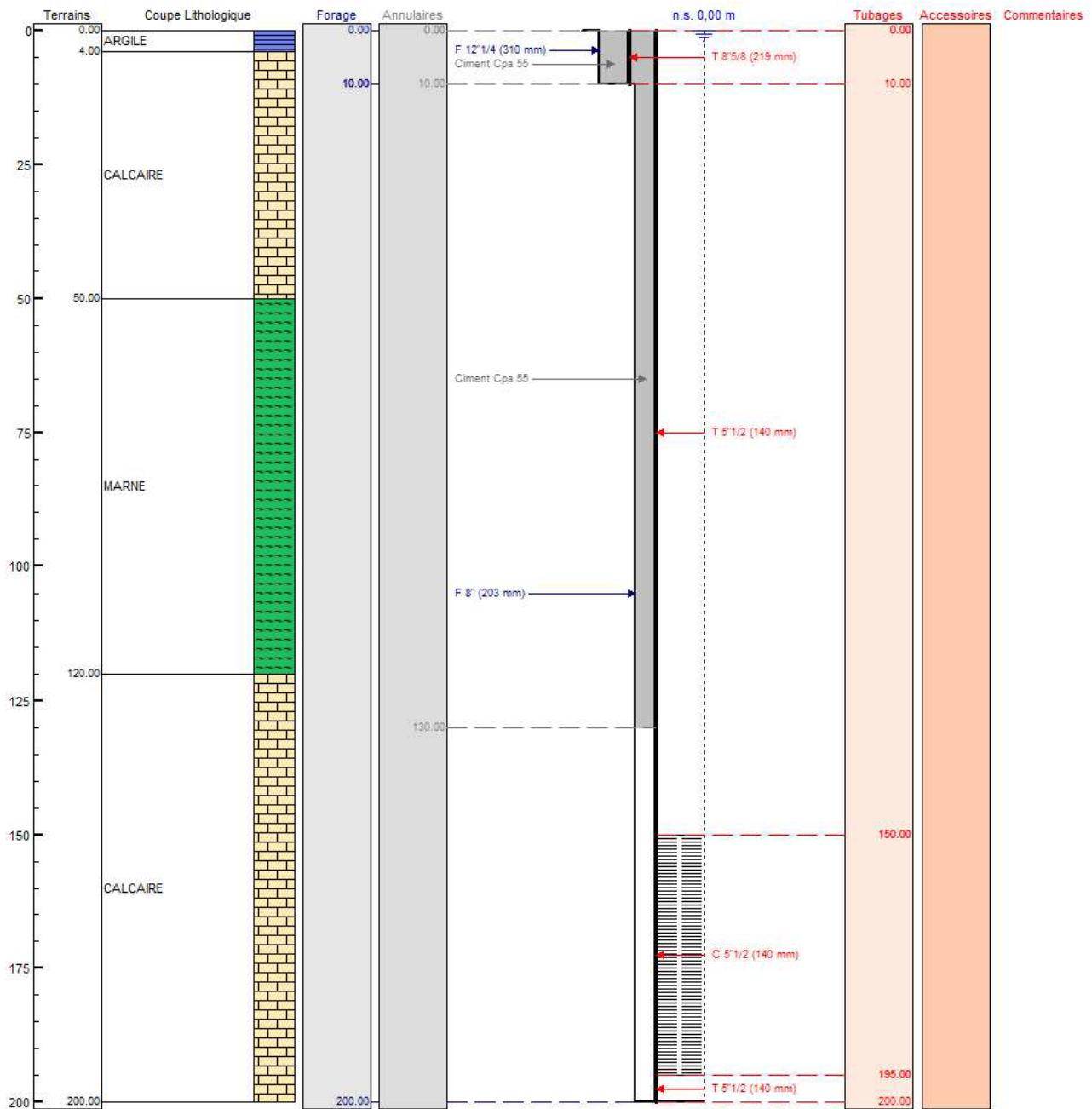
Carte géologique imprimée 1/50 000 (BRGM)

Numéro carte	Nom de la carte	Notation	Description	Services
472	GY	R	Argiles à chailles	

**R. Argiles à chailles. RF. Argiles à chailles remaniées.** La plupart des sommets dont le substratum est argovien sont recouverts par des argiles à chailles provenant d'une altération sur place (**R**). Ces argiles se sont bien souvent étalées par solifluxion sur les pentes voisines. Elles ont d'autre part subi des remaniements plus importants, résultant de ruissellements ou même d'un entraînement par des cours d'eau (**RF**) : on les trouve en effet loin de tout gisement d'Argovien, soit en direction de l'Ognon, soit au contraire vers le NW, au-delà de la bordure des plateaux.



# EQUIPEMENT DU FORAGE



Le tubage du forage dépassera de 50 cm du sol fini.

## **DEROULEMENT DES TRAVAUX**

Le premier jour mise en place du matériel, début de foration

Le deuxième jour : foration, nettoyage par air lift, mise en place des PVC lisse et crépiné, pompage par palier de 1h puis début du pompage de 72h

Le troisième jour fin du pompage de 72h repli du matériel

La margelle est à la charge du client un document lui est remis à la fin du chantier lui permettant de la réaliser selon les normes en vigueur (annexe 2).

A la fin du chantier un bouchon de sécurité avec cadenas sera poser afin d'éviter tout risque d'intrusion d'objet et de produit dans le forage (annexe 3).

Les sédiments extraits seront mis en fond de fouille (tranchée pour le raccordement électrique et eau), ils n'ont pas besoin d'être traités car aucun produit à part l'air n'est utilisé pour la foration.

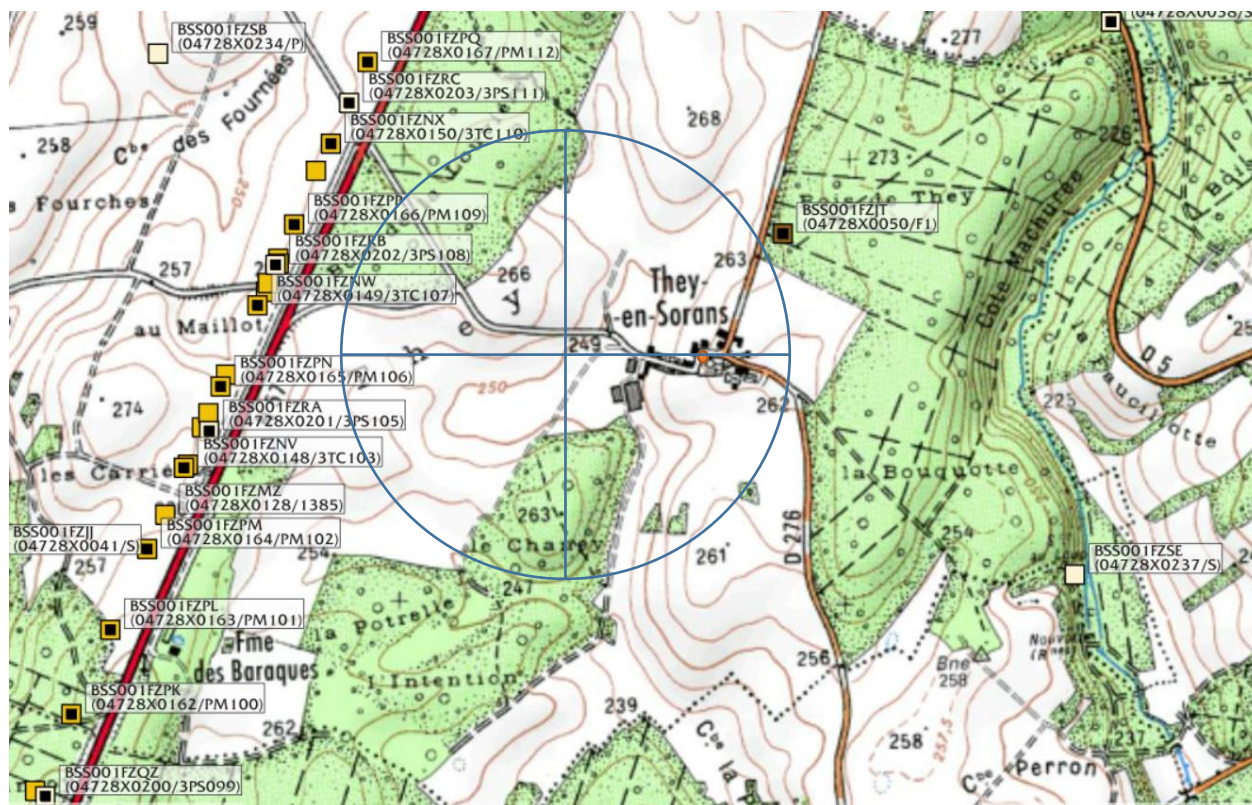
## **CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL**

Le forage se situe à une distance conforme avec les activités avoisinantes selon l'arrêté du 11 septembre 2003

A moins de 200 m d'une décharge et installation de stockage de déchets ménagers ou industriels		non
A moins de 35 m d'ouvrage d'assainissement collectif ou non collectif		Non
A moins de 35 m de stockage d'hydrocarbure		Non
A moins de 35 m de bâtiment d'élevage		Non
Dans une zone de captage		Non
Dans une zone de natura 2000		Non
Dans une zone ZNIEFF 1		Non
Dans une zone ZNIEFF2		Non
Dans une zone humide		Non
Compatibilité du projet avec le SDAGE	Oui	

**Liste des ouvrages recensé dans un périmètre de 500 m :**

Identifiant national	Ancien Code	nature	profondeur





## FORMULAIRE DES EVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

version du 20 septembre 2011

### PRESENTATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE SON PROJET

Désignation du projet ou activité : **Réalisation d'un forage**

Commune(s) : SORANS-LES-BREUREY

Département(s) : 70

Région(s) : BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Nom du porteur de projet ou organisateur de l'activité / dénomination ou raison sociale, forme juridique et qualité du demandeur : **GAEC FERME BIO DE THEY**

Coordonnées du porteur de projet ou organisateur de l'activité :

- adresse postale / adresse du siège social : **THEY – 70190 SORANS-LES-BREUREY**
- téléphone : 06-21-53-13-05
- courriel : devillairs.michel@fermebiothey.fr

Date : 24/01/2023

Cachet et signature :



Les projets, travaux ou manifestations soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux qui sont mentionnés explicitement dans l'une des 2 listes, nationale ou locale explicitées dans le document « Mon projet est-il soumis à évaluation des incidences Natura 2000? » téléchargeable sur le site de la DREAL Franche-Comté :

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

## ETAPES D'UNE EVALUATION D'INCIDENCES

### ETAPE 1

#### EVALUATION PRELIMINAIRE

L'évaluation préliminaire comporte une présentation simplifiée, une carte de localisation du projet et des sites Natura 2000 qu'il peut concerner ou une explication permettant de le situer par rapport à ces sites, un exposé sommaire des incidences.

Loin, à l'extérieur d'un site, si l'absence est évidente, l'évaluation est achevée.

A l'intérieur d'un site un plan détaillé est ajouté. Si l'évaluation conclut à l'absence d'effet sur le site Natura 2000, sous réserve de l'accord de l'Autorité compétente, l'évaluation est terminée.

#### Description simplifiée de mon projet

Création d'un forage pour alimenter une ferme

*Pour m'aider la description peut comprendre les données suivantes :*

- implantation du projet : ...
- travaux nécessaires au projet : ...
- accès, stationnement, zone de logistique, itinéraire, accueil du public (manifestations notamment) : ...
- zones influencées par le projet : ...

#### Localisation de mon projet et de ce que j'ai décrit ci-dessus

*Je fournis une carte lisible de localisation au 1/25 000e minimum (avec titre, légende, orientation, échelle) et une carte lisible et détaillée du projet (au 1/5 000e par exemple). Lorsque le projet se situe dans le périmètre d'un site Natura 2000, je fournis un plan de situation détaillé.*

Site(s) Natura 2000 concerné(s) par mon projet. Mon projet est situé :

- dans le(s) site(s) :
- tout ou partie dans le(s) site(s) :
- hors du (des) site(s) :
- nom(s) et numéro(s) officiel(s) du (des) site(s) concerné(s): FR43 \_ \_ \_ \_ \_

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen  
*le Projet est hors d'un site natura 2000*

Mon projet peut porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

*J'explique pourquoi :*

...

habitats naturels concernés : .....

espèces animales et végétales concernées : .....

Autres explications : *par exemple : contacts pris, mesures prises en faveur de la biodiversité, ...*

> En conclusion :

*mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives sur un site Natura 2000 ?*

NON : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

OUI : passer à l'étape 2.

Le 24/01/2023

STEPHANE CLAEYMAN FORAGE

## **Essais de pompage**

Les essais de pompage se feront avec une pompe immergée d'un débit maximal de 4 m<sup>3</sup>/h en 3 paliers de 1 h puis un pallier de 72 h.

Les eaux d'essai seront déversées dans un fossé à une vingtaine de mètre du forage. Si l'eau du pompage est chargée un filtre de paille sera mis en place

Un compteur sera installé pendant l'essai de pompage afin de vérifier le débit et une prise de niveau grâce à une sonde sera effectuée tous les quart d'heure pendant les trois premières heures de pompage puis tous les douze heures.

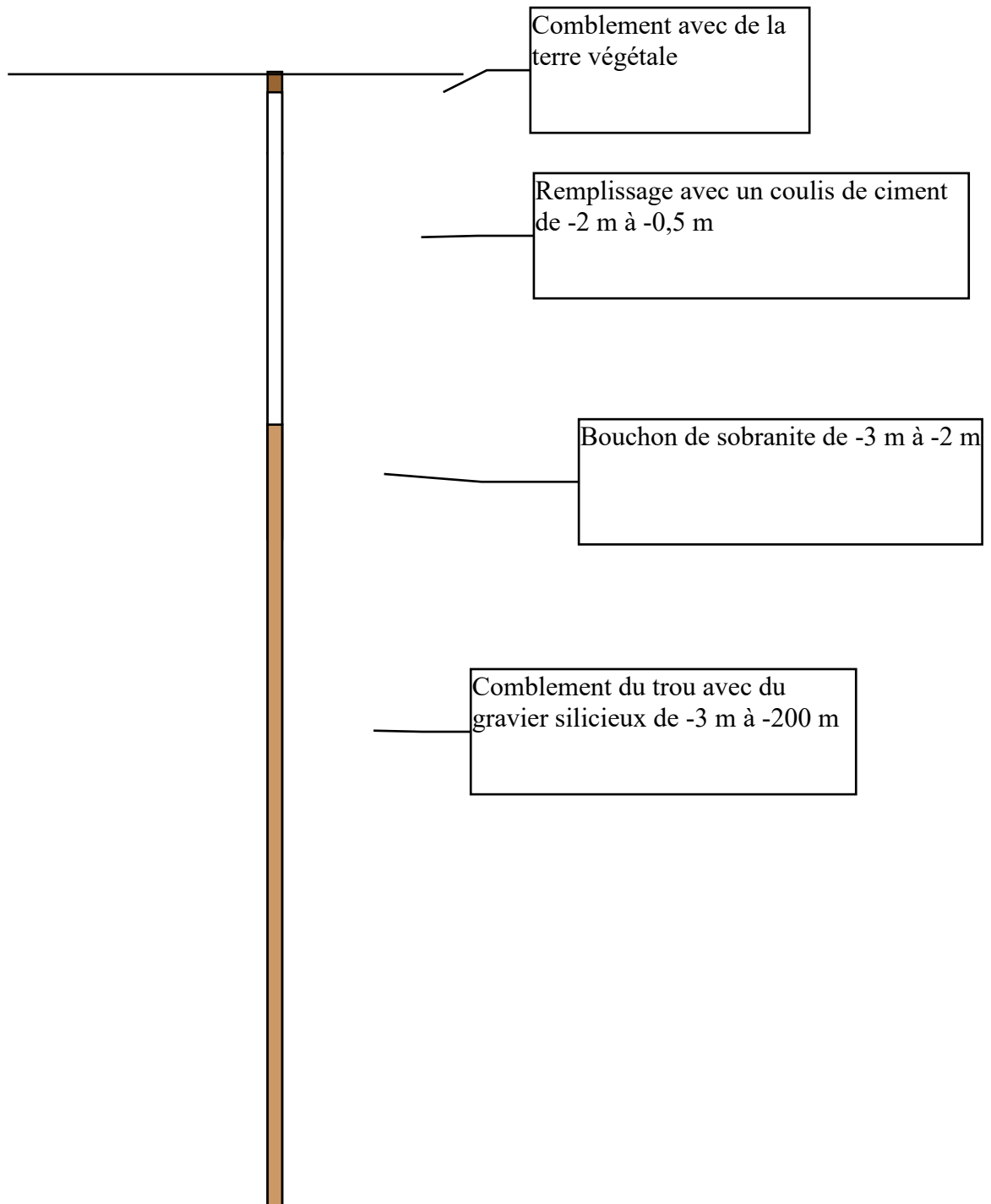
Un compteur définitif devra être mis en place par l'installateur de pompe.

Le 24/01/2023

**STEPHANE CLAEYMAN FORAGE**  
29 rue de Dole 70100 Champvans  
tel 0682068509  
n° siret 53744117200013



**Abandon du forage**





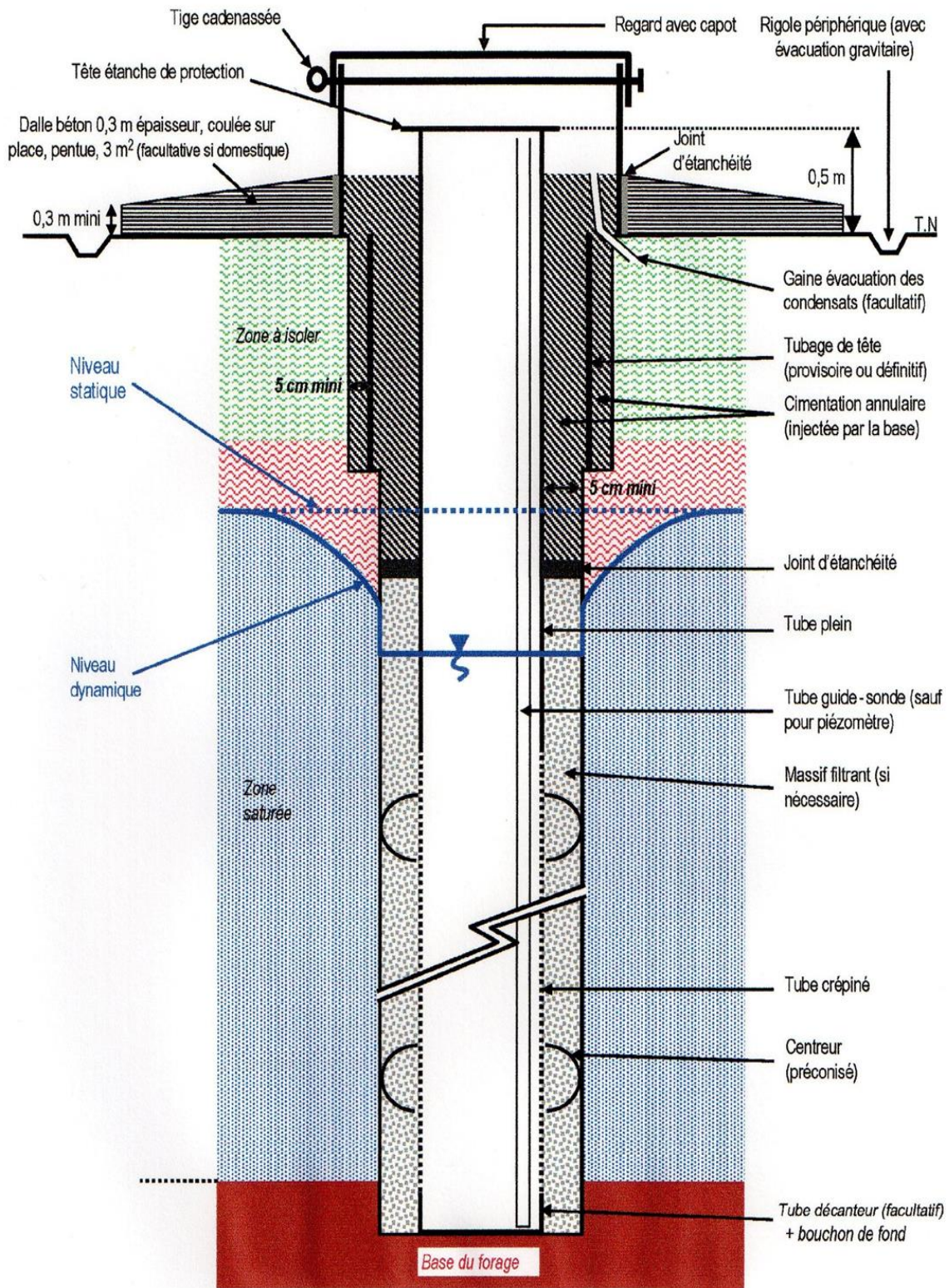


Figure 16 — Exemple de protection de la tête de forage  
(Source documentaire : BRGM)



STEPHANE CLAEYMAN FORAGE